

PERMAX[®] ADJUVANT À VAPORISER CONCENTRÉ TOUT USAGE

Un tensioactif non ionique: Distributeur/activateur - améliore la distribution des herbicides. Aide à améliorer l'efficacité des herbicides. Utiliser avec Ally[®], Refine[®], Refine Extra[®], Reglone[®], Roundup[®], Glean[®], Muster[®]

AGRICOLE

GARANTIE: NONOXYNOL-9

76% ACIDES GRAS DE RÉSINE LIQUIDE 4%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

N° D'ENREGISTREMENT 22604 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

MODE D'EMPLOI: PERMAX[®] se mélange avec tous les types d'eau. Avant de mélanger, lire l'étiquette de l'herbicide concernant le mode d'emploi et les avertissements.

1. Mettre de l'eau dans le réservoir de solution à pulvériser et mettre en marche la pompe de recirculation ou le dispositif de brassage.
2. Ajouter l'herbicide selon les instructions du fabricant.
3. Verser la quantité recommandée de PERMAX dans le réservoir et bien mélanger.

Utiliser avec Ally ² sur blé et orge	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1000 L d'eau
Utiliser avec Reglone ¹ pour dessiccation de pommes de terre et de colza	▶	Ajouter 1 L de PERMAX pour 1000 L d'eau
Utiliser avec Refine ² sur blé et orge	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1000 L d'eau
Utiliser avec Refine Extra ² sur blé et orge	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1000 L d'eau
Utiliser avec Roundup ³ pour contrôler le chiendent dans les terres en jachère et pour brûler le seigle d'automne.	▶	Ajouter 3,5 L de PERMAX pour 1000 L d'eau
Utiliser avec Glean ² dans les terres non labourables.	▶	Ajouter 1 L de PERMAX pour 1000 L d'eau
Utiliser avec Muster ² sur colza.	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1000 L d'eau

¹Reglone est une marque de commerce de Chipman Inc., Stoney Creek, Ontario.

²Ally, Refine, Glean, et Muster sont des marques de commerce de E.I. Du Pont De Nemours and Company, Wilmington, DE, É.-U.

³Roundup est une marque de commerce de Monsanto Company, St. Louis, MO, É.-U.

PRÉCAUTIONS: NE PAS DÉPASSER LA QUANTITÉ DE PERMAX RECOMMANDÉE • ATTENTION: PROVOQUE UNE FORTE IRRITATION OCULAIRE BIEN QUE TEMPORAIRE. INGESTION NOCIVE. L'INHALATION PROVOQUE UNE IRRITATION. • ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX. PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES OU UN ÉCRAN FACIAL EN MANIPULANT LE PRODUIT. ÉVITER L'INHALATION DES VAPEURS OU LE CONTACT PROLONGÉ AVEC LA PEAU. • PORTER DES GANTS APPROUVÉS ET UN ÉCRAN FACIAL COMPLET. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE DE PROTECTION DURANT LA MANIPULATION DU PRODUIT. • ÉVITER D'EX-POSER AUX ÉTINCELLES OU À UNE FLAMME NUE. UTILISER DANS DES ENDROITS BIEN AÉRÉS. FERMER LE CONTENANT APRES UTILISATION. • SI LE PRODUIT EST CONGELÉ, LE LAISSER REVENIR À TEMPÉRATURE AMBIANTE ET BIEN MÉLANGER. NE PAS UTILISER LE CONTENANT POUR DES DÉCHETS.

ÉLIMINATION: 1. Bien rincer le contenant vide et ajouter le liquide de rinçage au mélange du réservoir. 2. Nettoyer le contenant conformément aux règlements provinciaux, avant d'en disposer. 3. Vous assurer que le contenant vide ne peut pas être réutilisé. 4. S'en débarrasser suivant les règlements provinciaux. 5. Pour tout renseignement sur l'élimination des déchets et déversements, contacter le bureau régional de Conservation et Protection d'Environnement Canada.

À L'ATTENTION DE L'USAGER: Ce produit antiparasitaire doit être employé selon le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires.

À L'ATTENTION DE L'ACHETEUR: La garantie du vendeur se limite aux termes indiqués sur l'étiquette. L'acheteur assume les risques corporels ou matériels entraînés par l'utilisation ou la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes et contacter un médecin immédiatement. En cas de contact avec la peau, bien laver avec du savon et de l'eau. Enlever et laver les vêtements avant de les porter de nouveau. En cas d'ingestion, faire boire de l'eau et contacter un médecin. Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement de la loi sur les produits antiparasitaires avec vous pour montrer au médecin.

ATTENTION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT: PROVOQUE UNE FORTE IRRITATION OCULAIRE
BIEN QUE TEMPORAIRE. INGESTION NOCIVE. L'INHALATION
PROVOQUE UNE IRRITATION.

Imprimé aux É.-U. Access Business Group International LLC, Ada, MI 49355 É.-U. Quixtar Canada Corporation, London, ON N5Y 5V6 (519) 685-7700. Dist. par Access Business Group International LLC, Ada, MI 49355 É.-U. ©/c Marque de commerce utilisée sous licence par Altacor Inc.



E-9267-C

015531

CONTENU NET 113 L

QUIXTAR CANADA CORPORATION, LONDON, ON N5Y 5V6

MODE D'EMPLOI: PERMAX® se mélange avec tous les types d'eau. Avant de mélanger, lire l'étiquette de l'herbicide concernant le mode d'emploi et les avertissements.

1. Mettre de l'eau dans le réservoir de solution à pulvériser et mettre en marche la pompe de recirculation ou le dispositif de brassage. **2.** Ajouter l'herbicide selon les instructions du fabricant **3.** Verser la quantité recommandée de PERMAX dans le réservoir et bien mélanger.

Utiliser avec Ally ² sur blé et orge.	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.
Utiliser avec Reglone ¹ pour dessiccation de pommes de terre et de colza.	▶	Ajouter 1 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.
Utiliser avec Refine ² sur blé et orge.	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.
Utiliser avec Refine Extra ² sur blé et orge.	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.
Utiliser avec Roundup ³ pour supprimer le chiendent dans les terres et jachère et pour brûler le seigle d'automne.	▶	Ajouter 3,5 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.
Utiliser avec Glean ² dans les terres non labourables.	▶	Ajouter 1 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.
Utiliser avec Muster ² sur colza.	▶	Ajouter 2 L de PERMAX pour 1 000 L d'eau.

¹ Reglone est une marque de commerce de Chipman Inc., Stoney Creek, Ontario.

² Ally, Refine, Glean et Muster sont des marques de commerce de E.I. Du Pont De Nemours and Company, Wilmington, DE, É.-U.

³ Roundup est une marque de commerce de Monsanto Company, St. Louis, MO, É.-U.

PRÉCAUTIONS: NE PAS DÉPASSER LA QUANTITÉ DE **PERMAX** RECOMMANDÉE • **AVERTISSEMENT:** PROVOQUE UNE FORTE IRRITATION DES YEUX BIEN QUE TEMPORAIRE. INGESTION NOCIVE. L'INHALATION PROVOQUE UNE IRRITATION. • ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX. PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES OU UN ÉCRAN FACIAL EN MANIPULANT LE PRODUIT. ÉVITER L'INHALATION DES VAPEURS OU LE CONTACT PROLONGÉ AVEC LA PEAU. • PORTER DES GANTS APPROUVÉS ET UN ÉCRAN FACIAL COMPLET. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE DE PROTECTION DURANT LA MANIPULATION DU PRODUIT. • ÉVITER D'EXPOSER AUX ÉTINCELLES OU À UNE FLAMME NUE. UTILISER DANS DES ENDROITS BIEN AÉRÉS. FERMER LE CONTENANT APRÈS UTILISATION. • SI LE PRODUIT EST CONGELÉ, LE LAISSER REVENIR À TEMPÉRATURE AMBIANTE ET BIEN MÉLANGER. NE PAS UTILISER LE CONTENANT POUR DES DÉCHETS.

ÉLIMINATION: **1.** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. **2.** Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. **3.** Rendre le contenant inutilisable. **4.** Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. **5.** Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

À L'ATTENTION DE L'USAGER: Ce produit antiparasitaire doit être employé selon le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires.

À L'ATTENTION DE L'ACHETEUR: La garantie du vendeur se limite aux termes indiqués sur l'étiquette. L'acheteur assume les risques corporels ou matériels entraînés par l'utilisation ou la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, bien rincer à grande eau pendant 15 minutes et contacter un médecin immédiatement. En cas de contact avec la peau, bien laver avec du savon et de l'eau. Enlever et laver les vêtements avant de les porter de nouveau. En cas d'ingestion, faire boire de l'eau et contacter un médecin ou un centre anti-poison. Emporier le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.



ADJUVANT À VAPORISER CONCENTRÉ TOUT USAGE

Un tensioactif non ionique: Distributeur/activateur - améliore la distribution des herbicides. Aide à améliorer l'efficacité des herbicides. Utiliser avec **Ally**®, **Refine**®, **Refine Extra**®, **Reglone**®, **Roundup**®, **Glean**®, **Muster**®

AGRICOLE

GARANTIE NONOXYNOL - 9.....76%
ACIDES GRAS DE RÉSINE LIQUIDE4%

N° D'ENREGISTREMENT 22604 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

ATTENTION: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS • AVERTISSEMENT: PROVOQUE UNE FORTE IRRITATION DES YEUX BIEN QUE TEMPORAIRE. INGESTION NOCIVE. L'INHALATION PROVOQUE UNE IRRITATION.

CONTENU NET 10 L

Access Business Group International
LLC, Ada, Michigan, USA 49355



PERMAX

ADJUVANT À VAPORISER CONCENTRÉ TOUT USAGE

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.